

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 303

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à l'appui des femmes: M. Musy, pour le monopole de l'alcool; M. Ernest Chuard a déploré qu'elles ne puissent agir efficacement pour résoudre ce problème. Les femmes suisses auraient voulu exprimer leur avis lorsqu'il s'est agi d'entrer dans la Société des Nations, du prélèvement des fortunes; et le régime du blé les intéresse au premier chef. Les femmes, chez nous, s'intéressent à la vie nationale, donc à la politique, et cet intérêt croîtra encore avec le bulletin de vote.

Le suffrage féminin est avant tout une affaire de justice, et à cela il n'y a rien à répondre. M. Muret a énuméré ensuite les objections banales et insoutenables: intelligence féminine inférieure (on peut y opposer l'admirable intuition féminine), la prédominance du sentiment (ce ne serait pas un mal), les discussions dans les familles, la dissolution de la famille, la diminution de la natalité (très grande en France et en Suisse, où la femme ne vote pas), la prétendue disparition du charme féminin, le progrès matériel, inéluctable nécessité qui fait sortir la femme de son foyer: est-elle au foyer celle qui fait ses emplettes, fait des visites, se livre à la bienfaisance, au sport, etc.? Le 47 1/2 % de la population féminine suisse est formé de célibataires, veuves ou divorcées; se doivent-elles uniquement à leur foyer désert? L'exercice du vote prend trop de temps, disent les uns. Erreur profonde: combien d'heures les électeurs consacrent-ils à l'exercice de leur droit de suffrage? Les femmes ne veulent pas voter? Savoir. D'ailleurs, a-t-on consulté les hommes lorsqu'il s'est agi de leur donner leurs droits politiques? Ce fut la conquête de quelques parlementaires d'élite.

Le suffrage féminin n'a pas de couleur politique et n'en veut pas avoir; ce sont ses adversaires qui lui en donnent une: les bourgeois ont peur des femmes socialistes, et les socialistes craignent que le suffrage féminin ne leur fasse du tort! Le mouvement est irrésistible et triomphera tôt ou tard. S. B.

Rectification.

Une erreur de copie s'est malheureusement glissée dans le total de la souscription en faveur de la pétition fédérale que nous avons indiqué dans notre précédent numéro: c'est en effet 3.900 fr. qu'il faut lire, et non pas 4.900. Mais ce chiffre, erroné il y a quinze jours, ne l'est heureusement plus maintenant, grâce à de nouveaux versements et dons, que nous publierons dans notre prochain numéro, la place nous manquant pour le faire dans celui-ci.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 15 mars:

COLOGNY (canton de Genève), Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M^{me} Aloys Gautier, sous la présidence de M. Ed. Bordier, adjoint. Discussion.

Féministes

Etudiantes

Femmes de Lettres

Femmes Politiques

Vous qui êtes à la recherche de renseignements concernant:

le Mouvement féminin politique, économique et social

Pour faciliter votre travail adressez-vous au

Bureau International Bibliographique

Secrétariat: 4, rue de Chevreuse, Paris (6^e)

Permanence: Lundi et Vendredi, de 14 à 18 h.

CHANCY (canton de Genève), Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M^{lle} Hélène Naville, sous la présidence de M. Delasarras, maire. Discussion.

HERMANNE (canton de Genève), Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M. Ch. Burklin, député, ancien conseiller aux Etats, sous la présidence de M. Jaquet, maire. Discussion.

Samedi 16 mars:

GENÈVE: Société des Amis, Taconnerie, 16 h.: *Quelques Vénitiennes du temps passé*, causerie par M^{me} M.-L. Preis.

Lundi 18 mars:

ANIÈRES (canton de Genève): Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M^{lle} A. Descœudres, sous la présidence de M. Rossiaud, maire. Discussion.

CARTIGNY (canton de Genève), Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M^{me} V. Chenevard de Morsier, sous la présidence de M. Wuarin, maire. Discussion.

Mardi 19 mars:

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30, Association genevoise de Femmes universitaires: Séance plénière du Comité genevois d'organisation du Congrès de l'F.U.W. (Séance réservée aux membres de l'Association.)

PETIT-LANCY (canton de Genève): Groupe local des Commissions féminines de Coopératrices, Grande salle d'école, 20 h. 30: *Questions d'école*, causerie par M. Duvillard. — *La fabrication des machines à coudre, le blé, le tabac*: cinéma. — Revue coopérative.

GRAND-SACONNEX (canton de Genève): Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M. le professeur André Oltramare, ancien conseiller d'Etat. Discussion.

AIRE-LA-VILLE (canton de Genève), Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par M. Gousenberg, pharmacien, sous la présidence de M. Maguin, maire. Discussion.

Jeudi 21 mars:

GENÈVE: Commission féminine de Coopératrices, Salle communale de Plainpalais, 20 h. 30: *Quelques généralités sur l'alimentation rationnelle*, causerie par M^{lle} Jaeger, maîtresse à l'Ecole ménagère.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 10 avril-3 juillet 1929

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Tél. Stand 13-93 — Rue Tœpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'été: 9 avril au 6 juillet

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.

COURS DE PATISSERIE 18 fr.

du 19 au 26 mars, de 3 à 6 heures les

Foyer de l'Ecole d'Etudes Sociales 6

17, Rue Tœpffer, 17 — Téléphone: Stand 13-93 séances

En moins de 20 ans

vous pouvez doubler vos économies sans risque aucun pour votre capital, en profitant de l'accumulation des intérêts. Il suffit pour cela de placer votre épargne auprès de l'un de nos 67 sièges de la

BANQUE POPULAIRE SUISSE